



Afro/salsa

Début des cours : Vendredi 11 septembre 2015

Fin des cours : Vendredi 17 juin 2016

Lieu : Salle du lec (Mairie de Divonne les Bains) 8h45 - 9h45 . Les cours ont lieu chaque semaine à l'exclusion des jours fériés et des vacances scolaires françaises.

Tarifs : 18 € d'adhésion annuelle.
160 € cotisation des cours pour l'année.
(Réduction de 10 euros pour les habitants de Grilly)

Le règlement du montant annuel des cours (y compris les frais d'adhésion) est exigé pour chaque élève au moment de l'inscription.

Modalités de paiement : Le paiement peut se faire soit par chèque à l'ordre d' El Malecon soit en espèces. Le règlement du montant annuel se fait le jour de l'inscription. Un règlement en 3 fois est possible. El Malecon demande alors 3 chèques remis en banque au début de chaque trimestre (le 1er chèque correspond à l'adhésion de 18 € et à la cotisation du 1er trimestre).

Report de cotisation : L'adhésion annuelle ne peut en aucun cas faire l'objet d'un remboursement. Un report de la cotisation annuelle est envisagé sur présentation d'un certificat médical. Tout abandon en cours d'année ne donne lieu à aucun remboursement. En effet, le cours est conditionné par la présence d'un certain nombre d'élèves, ce qui permet d'assurer le salaire du professeur.

Absences du professeur : Les absences du professeur sont signalées à l'avance. Si pour des raisons indépendantes de sa volonté, il ne peut assurer un cours, il tentera de le remplacer ou de le décaler soit après la fin de l'année soit lors des périodes de petites vacances.

Ponctualité : Chaque élève s'engage à arriver à l'heure afin de ne pas perturber les cours. Il est indispensable d'avoir des chaussures de sport ne laissant pas de trace (ou des chaussons).

Informations complémentaires : Pour recevoir toutes informations relatives aux absences ou aux cours exceptionnels, vous devez vous abonner à la newsletter du blog de l'association : <http://maleconsalsclub.canalblog.com> en saisissant votre adresse mail dans l'encart Newsletter. N'oubliez pas ensuite de confirmer votre inscription via le lien présent dans le mail que vous recevrez.

Un certificat médical vous attestant le droit à la pratique de cette activité sportive est obligatoire à partir de cette année.

L'association El Malecon, se décharge de toute responsabilité en cas d'accident, de vol ou de dommage de quelque nature que ce soit.

Il est obligatoire d'avoir des chaussures de sport propre ne laissant aucune trace dans les salles (**chaussures ou chaussons à mettre qu'une fois sur place**).

Date

signature
Précédée de la mention « lu et approuvé »